

Date de la convocation : 01/07/2022 Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 19

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE POUGET N°2022-49

Objet:

Création d'un poste d'adjoint technique

Votes	
Pour	19
Contre	0

L'an deux mille vingt-deux et le sept juillet et à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

BARRAL Thibaut, CUTANDA Josette, BOUBOUJAS Françoise, ALVERGNE Brice, MANDON Eric, FABRE Jean Michel ? DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, BONNET Cendrine, REKKAB Claude, CLAVEL Inès

Étaient absents excusés : AUGE Gérard (pouvoir à Alain LAFON), BONIOL Karine, (pouvoir à BOUBOUJAS Françoise), CORIA Mathieu (pouvoir à Eric Mandon) ORTUNO Thierry (pouvoir à Inès CLAVEL), OULLIE Laurent (pouvoir à Danièle DESCAMPS), VALERO Fanny (pouvoir à Jean-Michel FABRE

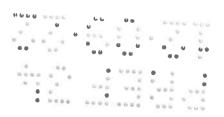
Mme Josette CUTANDA est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Suite à une demande de disponibilité d'une ATSEM en 2019, un contractuel avait été recruté pour son remplacement. Au terme de 3 années de CDD, il convient de stagiairiser cet agent qui remplit ses fonctions. L'agent n'étant pas titulaire du concours d'ATSEM, il convient de la recruter sur un grade d'adjoint technique à temps non complet.



Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

CREE:

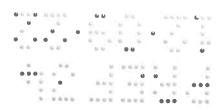
un poste d'adjoint technique

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pourvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 7 juille 2022 Le Maire Thibaut BARRAL

Rapport annuel 2021 du Syndicat Centre Hérault







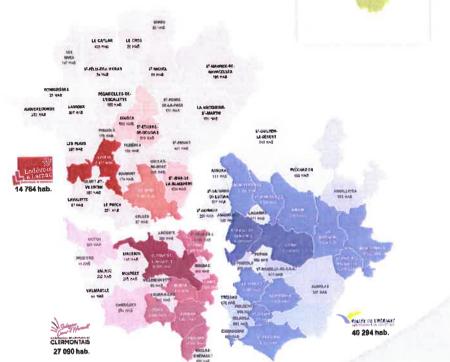


76 communes

82 148 habitants (+ 1,3 %)

Les missions

- Prévention
- √ Collecte
- Traitement



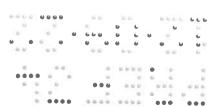
3 GRANDS OBJECTIFS NATIONAUX



Réduire de 153% la production de déchets ménagers entre 2010 et 2030

Composter ou recycler des déchets ménagers d'ici 2025

Réduire de 505% l'enfouissement entre 2010 et 2025





Plusieurs campagnes de communication et animation









De nouveaux réseaux de communication

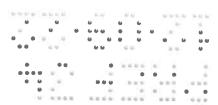




Nouveau site internet, lauréat des Trophées de la Communication









Poursuite des actions d'animation et de sensibilisation



Eco-événements
2 650 gobelets prêtés
2 éco-manifestations
accompagnées



Couches lavables 15 kits prêtés



Compostage partagé
30 aires sur le territoire



Scolaires 3 000 élèves sensibilisés 103 interventions en classe



Ressourcerie Cœur d'Hérault

101 t réemployées

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

16 895 tonnes

collectées par les Communautés de communes

206 kg /hab.

Les déchets valorisables encore dans le bac gris

54 kg /hab. de déchets de cuisine et végétaux

34 kg /hab. d'emballages en plastique

15 kg /hab. de cartons

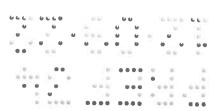
13 kg /hab. de verre et 13 kg /hab. de papiers

10 kg /hab. de textiles

6 kg /hab. de métaux

2 kg /hab. de produits alimentaires non consommés







Encore trop de végétaux dans le bac vert!

3 000 tonnes

collectées par les Communautés de communes

37 kg /hab.

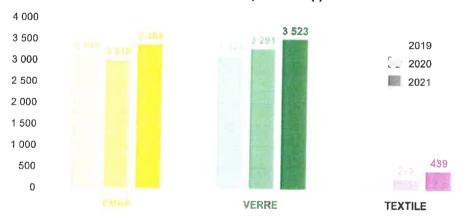




COLLECTE EN POINTS TRI



Evolution des quantités collectées en points tri (t)



Emballages Ménagers Recyclables & Papier: augmentation de 5,2 % (38,8 kg/hab.)

Verre: augmentation de 6,6 % (42,9 kg/hab.)

Textile Linge Chaussures: augmentation de 43,7 % (5,3 kg/hab.)

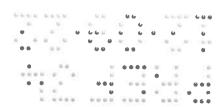
Evénements marquants

Mars: Extension des Consignes de Tri

Juin : installation de points tri aménagés

Septembre : début de la mise en place de la collecte des EMR et du papier en mélange

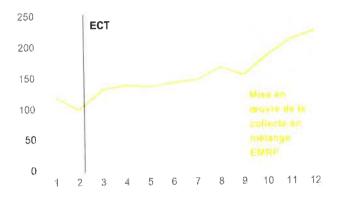
Lancement de l'étude « Objectif 120 kg pour 2025 »





RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

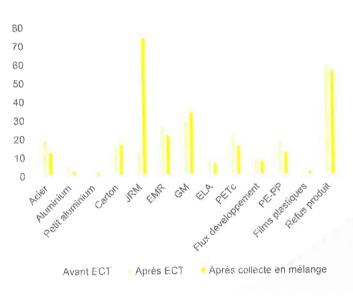
Evolution des quantités totales d'EMRP amenées en centre de tri au cours de l'année (t)



US % DE RETUS DE TRI VALORISÉS ÉNERGETIQUEMENT



Evolution des quantités moyennes de chaque flux au cours de l'année (t)

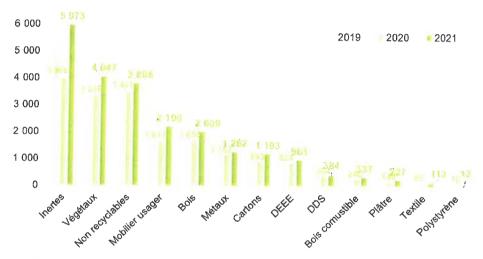






COLLECTE EN DECHETERIES CLASSIQUES

Evolution des quantités collectées en déchèteries (t)



- Forte augmentation des inertes collectés
- Augmentation des quantités collectées pour l'ensemble des flux

22 519 tonnes

collectées (+ 21 % par rapport à 2020)

331 252 visiteurs

Evénements marquants

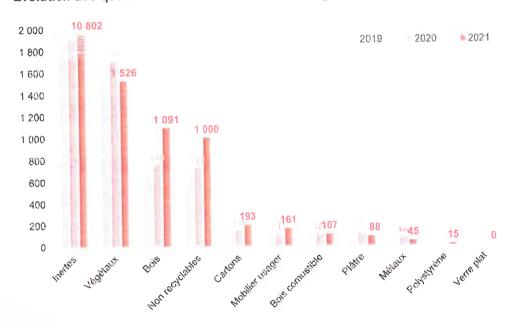
Août : changement d'horaires d'ouverture des déchèteries d'Octon et du Caylar





COLLECTE EN DECHETERIES GROS VEHICULES

Evolution des quantités collectées en déchèteries gros véhicules (t)



15 028 tonnes

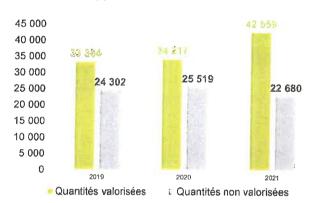
collectées (+ 20 % par rapport à 2020)

Evénements marquants

Octobre : changement des tarifs en déchèteries gros véhicules



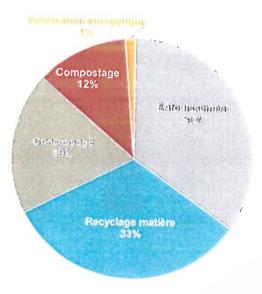
Evolution des tonnages valorisés et non valorisés depuis 2019 (t)



65,2% des déchets valorisés*

42 559 tonnes de déchets* valorisés

Répartition des différents modes de traitement

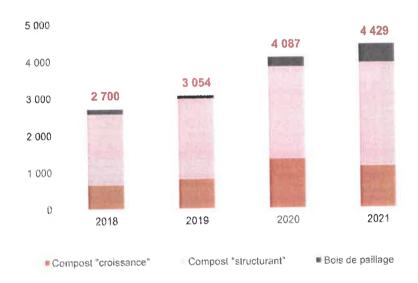


* Déchets des déchèteries gros véhicules compris





Evolution des quantités de compost vendues (t)



8 770 tonnes

compostées sur la plateforme

Record de vente : 4 429 tonnes

Evénements marquants

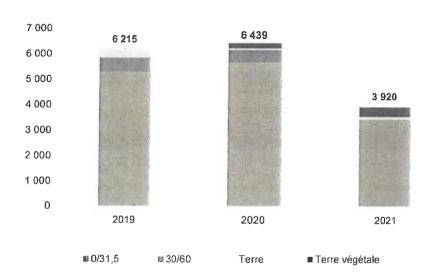
Avril: audit de suivi

Juin: test de compostage

de fumier

RECYCLAGE DES INERTES

Evolution des quantités de granulats vendues (t)



4 326 tonnes

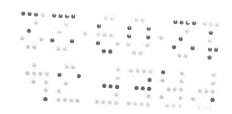
valorisés en couverture de l'ISDND

f 634 comes

recyclées par l'entreprise VMITP

10 811 tonnes

concassées dans le cadre du marché de prestation



LE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

23 342 tonnes

enfouies sur l'ISDND (+1,5 % par rapport à 2020)

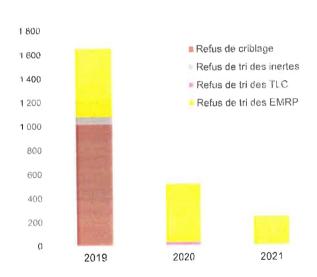
16 895 tonnes

d'OMR enfouies (-0,1 % par rapport à 2020)

241 tonnes

de refus de tri enfouis (refus de criblage et d'inertes valorisés)

Evolution des refus de tri enfouis sur l'ISDND (t)



Evénements marquants

Janvier: passage sur

l'alvéole 9

Mars: visite de la DREAL

Mai : dépôt du dossier de

DDAE

Avril: audit de suivi

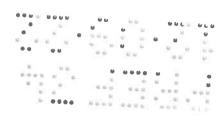
Septembre : lancement de l'étude « Objectif 120 kg

pour 2025 »



MODALITES D'EXPLOITATION

Montant en euros	2019	2020	2021
Montant total des dépenses de fonctionnement	8 185 078	8 085 555	9 024 950
dont la TGAP	445 332	559 169	833 767
Montant total des recettes, dont :	8 968 643	8 885 392	10 389 452
Participation des Communautés de	6 595 070	6 792 900	7 505 251
dont TGAP s'élevant à	445 332	559 169	833 767
Participation des éco-organismes	1 223 709	931 147	1 197 838
Produits des services	956 663	761 364	1 368 342
Montant total des dépenses d'investissement	1 247 142	2 197 322	3 095 232
ont un montant de :	545 841	1 322 827	1 891 230
pour Frais d'étude	24 804	90 059	167 678
Achats de logiciels	13 053	7 598	16 064
Achat de matériels	300 156	905 208	1 576 449
ISDND de Soumont	87 874	254 407	60 601
Réaménagement du site d'Aspiran	0	18 162	0
Déchèteries	42 042	17 603	3 848
Plateforme Aspiran	39 574	2 593	47 654
Unité de stabilisation des déchets	0	25 050	3 848
Bureaux Aspiran	8 444	182	15 088
La Ressourcerie	29 894	1 965	0
iontant total des recettes d'investissement, dont :	2 239 917	1 502 925	3 363 227
FCTVA	411 427	80 227	191 461
Subvention	196 713	150 927	27 359
Amortissement	910 370	828 256	924 020



MODALITES D'EXPLOITATION

- Dépenses réelles de fonctionnement exécutées à 93,5% des prévisions du budget primitif : exécution des dépenses conforme aux prévisions mais quelques postes en dépassement (flambée des matières premières).
- Passage de la TGAP de 559 169 € à 833 767 € : 9,2% des dépenses réelles de fonctionnement.
- 🤟 Tarif de la TGAP 2021 : 37 € au lieu de 54 € la tonne (chaudière de l'ISDND). Evolution significative prévue : 65€ la tonne en 2025.
- Vépenses marquées par le portage de projets : extension des consignes de tri, mélange papier / emballage, renouvellement de logiciels.
- Augmentation de la participation des ComCom de 10,5% (financement du complément par les ressources propres liées à l'activité du SCH et par une partie des reports).
- Coût de la TGAP et part des dépenses de fonctionnement liées à l'enfouissement des OMR répartis au prorata des tonnages enfouis par chaque ComCom.
- Participation des Eco-organismes répartie par habitant favorisant la qualité du tri, malgré un plafonnement du soutien à la compensation du barème F de CITEO indépendamment des tonnages.
- Hausse significative des reprises de matériaux à partir du 2^{ème} semestre en raison de l'augmentation des tonnages et des prix des matières premières.
- Augmentation des recettes générées par l'activité du SCH en raison de l'augmentation des tonnages et d'un prix moyen plus élevé sur les ventes de produits et du changement de tarifs en déchèteries gros véhicules.
- Dépenses d'équipement exécutées à 37,7% des prévisions budgétaires dont une partie est financée par l'emprunt. Elles comprennent essentiellement l'acquisition de matériels et de travaux d'exploitation sur les différents sites du SCH.

DÉTAIL DES PRODUITS ET SERVICES ET DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT

Détail des produits et services (€)

Vente de produits valorisables	744 446
Vente de compost	102 501
Vente d'inertes	72 837
Mission d'expertise	50 138
Facturation professionnels	392 525
Autres prestations de services	5 895
TOTAL	1 368 342

Détail des produits des droits d'accès aux centres de traitement (€ HT)

Dépôt de végétaux	39 568
Prestation de compostage	0
Total des produits d'accès à la plateforme de compostage	39 568
Dépôts de DIB (Déchets Industriels Banals)	80 287
Total des produits d'accès à l'ISDND	80 287
TOTAL	119 855

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

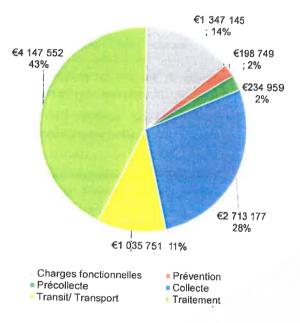
Entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat	Démarrage	Échéance	Montant annuel des prestations (€ TTC)	Evolution n / n-1
Divers prestataires	Entretien du matériel roulant	Divers contrats	RAS	RAS	184 507 €	+ 7 %
Divers prestataires	Entretien du matériel non roulant	Divers contrats	RAS	RAS	57 880 €	- 21 %
TRIADIS	Traitement des DDS	Marché	01/03/19	28/02/23	125 769 €	- 40 %
PAPREC	Transport et traitement du bois		01/01/19	01/01/23	137 543 €	+ 7 %
O-VIVE	Traitement des lixiviats		01/07/21	30/06/25	89 786 €	+ 11 %
MONPELLIER METROPOLE	Tri des Emballages Ménagers Recyclables	Marché	01/01/21	31/12/23	375 172€	-
LA FEUILLE	Tri du papier	Watche	07/09/18	07/09/21	40 280 €	- 31 %
D'ERABLE	Tri du carton		07703710	01/00/21	49 189 €	+ 1 %
Divers prestataires	Transport de déchet et traitement par valorisation énergétique des refus de tri		01/01/21	10/09/24	116 010 €	•
ELIS	Nettoyage des vêtements	Marché	23/10/18	31/12/21	28 108 €	- 14 %
APAVE	Contrôle matériel	RAS	RAS	RAS	20 083€	- 35 %
AQUAVIRGO	Analyse effluents ISDND et plateforme	RAS	RAS	RAS	23 332€	+ 27 %
SADEF	Analyses du compost	Marché	21/09/18	21/09/21	8 487 €	16 %
Total					1 256 145 €	



Poste de charges en € HT	2020	2021	Evolution par rapport à 2020 (%)
Charges fonctionnelles	1 230 763	1 347 145	9%
Charge de prévention	198 249	198 749	0%
Charge de pré-collecte	268 371	234 959	-12%
Charges de collecte	2 279 769	2 713 177	19%
Charges de transport	1 053 547	1 035 751	-2%
Charges de traitement	3 610 229	4 117 761	14%
Total des charges	8 678 842	9 647 542	11%

- Augmentation des charges de 11% (retour d'activité post-COVID).
- Charges de collecte = 1er poste des charges techniques (augmentation des tonnages triés et localisation du centre de tri)
- Charges de traitement sur une tendance haussière, en particulier les charges liées au stockage des déchets (augmentation de la TGAP).
- Charges de prévention, pré-collecte et transit / transport stables, voire en légère diminution.

La répartition des dépenses par service



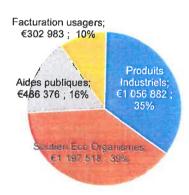


NATURE DES PRODUITS

- Accentuation des tendances haussières sur les recettes, suite à la reprise de l'activité économique à partir du 2^{éme} semestre.
- Forte hausse des ventes de produits, principalement liée à l'augmentation cumulée des tonnages et des prix de reprise des matériaux valorisables (flambée des prix des matières 1^{ères}).
- Augmentation des soutiens en raison de la réponse à des appels à projet en complément des soutiens classiques.
- Subventions d'investissement sur une tendance haussière et subventions de fonctionnement stables et constituées par le 2^{ème} acompte du CODEC (Contrat d'objectifs signé avec l'ADEME).
- Augmentation de la facturation usagers (professionnels) liée au changement des tarifs sur les déchèteries gros véhicules à partir du 01/10/21.

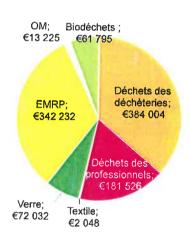
Poste de produits en € HT	2020	2021	Evolution par rapport à 2020 (%)
Produits industriels dont :	614 739	1 056 882	72%
Vente produit	503 789	902 721	79%
Prestations à des tiers	90 710	103 112	14%
Autres produits	20 240	51 049	152%
Soutiens	911 232	1 197 518	31%
Aides dont	408 587	456 585	12%
Reprise des subventions d'investissement	333 468	388 273	16%
Subventions de fonctionnement	70 500	68 312	-3%
TOTAL PRODUITS	1 934 558	2 710 985	40%
Facturation usagers	232 593	302 983	30%

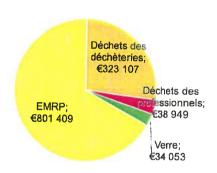
NATURE DES PRODUITS



La répartition des recettes

Recettes issues de la valorisation par flux de déchets



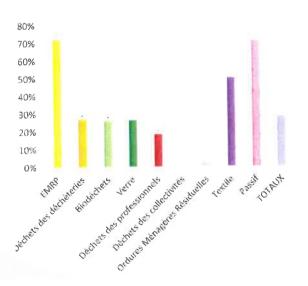


Soutiens des écoorganismes par flux de déchets

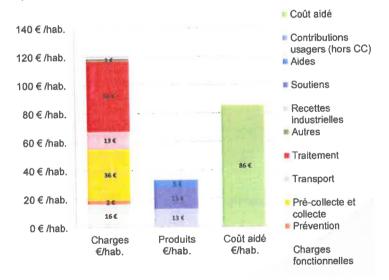


OUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS PAR FLUX ET RÉPARTITION DES CHARGES, PRODUITS ET COÛT AIDÉ

Couverture des charges par les produits par flux (hors contribution des Communautés de communes)



Répartition des charges, produits et coût aidé (€/hab.)



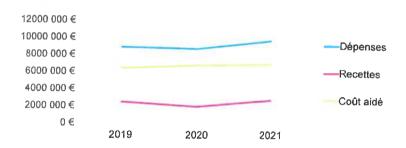
OMR

∎Vепе

EMRP

Tous flux

Dépenses, recettes, coût aidé en € HT de 2018 à 2020



Evolution des coûts par habitant, par flux

100 € 80 € 60€ 40 € 20 € 0 € 2019 2020 2021

Evolution des coûts par tonne, par flux

